

Des milliers de personnes s'opposent au projet de loi 38 et réclament des États généraux sur l'université québécoise

Montréal, 11 mars 2010 – Devant l'Assemblée nationale du Québec, madame Marie Malavoy, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, a déposé une pétition électronique réclamant le retrait du projet de loi 38 et la convocation d'États généraux sur l'université québécoise. Lancée par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), avec l'appui des membres de la Table des partenaires universitaires (représentant des enseignants, des personnels professionnels et de soutien ainsi que des étudiant-e-s), cette pétition a recueilli quelque 4700 signatures pendant une brève période de six semaines, soit entre le 24 janvier et le 6 mars. Ce résultat paraît d'autant plus important et significatif que le projet de loi 38, fortement décrié en commission parlementaire en septembre 2009, était alors en suspens.

Avec le projet de loi 38 sur la gouvernance universitaire, des représentants de l'entreprise privée pourront diriger les universités québécoises. Majoritaires aux conseils d'administration, ils fixeront les grandes orientations des universités. Les cours et les services offerts, les conditions de travail, la recherche, la création et la vie académique dépendront de leurs décisions. La nature même de l'institution universitaire, qui est d'intérêt public, en sera transformée.

Ce projet de loi, qui accentue un mouvement de privatisation et de marchandisation, porte atteinte aux principes fondamentaux d'autonomie, de liberté intellectuelle, de collégialité et d'accessibilité qui ont permis, depuis 40 ans, la démocratisation et l'expansion de l'enseignement universitaire au Québec. Loin d'être une solution, il fait écran aux problèmes nombreux que subissent, depuis plusieurs années, l'institution et le milieu universitaires. Plutôt qu'une loi sur la gouvernance des établissements et plutôt que des choix arbitraires qui remettent en question l'accessibilité aux études – comme le fait le soi-disant « pacte sur le financement concurrentiel de nos universités » –, le Québec a de toute urgence besoin d'un plan de développement des universités qui repose sur des analyses approfondies.

Avec l'appui des signataires de cette pétition et de ses partenaires, la FQPPU demande à l'Assemblée nationale de retirer le projet de loi 38 et de convoquer des États généraux sur l'université québécoise où les acteurs institutionnels et politiques ainsi que les porte-parole de la société civile pourront mettre au jour la situation globale du réseau universitaire et élaborer un projet commun pour le développement et la protection de l'université en tant que bien public

- 30 -

Source : FQPPU
514-843-5953
www.fqppu.org